



**EGYPT 2024**

**43<sup>rd</sup>** World Scout Conference  
Conférence Mondiale du Scoutisme  
المؤتمر الكشفي العالمي الـ

DOCUMENT

**4B**

Projets de résolution proposés par  
les Organisations Membres



**SCOUTS**  
Creating a Better World



# Projets de résolution proposés par les Organisations Membres

Le Bureau Mondial du Scoutisme a rassemblé tous les projets de résolutions proposés par les Organisations Membres qui seront examinés lors de la 43<sup>e</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme (2024) et qui ont été approuvés par le Comité des Résolutions.

<b>Proposition de Conférence :</b>	Projets de résolution
<b>Contact :</b>	Winnie Marutle <a href="mailto:winnie.marutle@scout.org">winnie.marutle@scout.org</a>

De brèves explications des projets de résolution, les textes des projets de résolution approuvés et des informations de référence sont inclus dans ce document de Conférence afin de fournir aux Organisations Membres les informations nécessaires pour entamer et faciliter les discussions autour des projets de résolution. La Conférence prendra une décision formelle sur ces propositions lors de la séance de vote dédiée lors de la Conférence. Les détails concernant les possibilités de se préparer avant la Conférence et la démarche de proposition d'amendements sont disponibles sur le site suivant [scoutconference.org/resolutions](https://scoutconference.org/resolutions).

## Table des matières

<b>2024-G Vers une Conférence Mondiale du Scoutisme réellement inclusive .....</b>	<b>2</b>
<b>2024-H Politique mondiale en matière de santé mentale.....</b>	<b>5</b>
<b>2024-I Encourager la prévention de la violence de genre .....</b>	<b>8</b>
<b>2024-J Vivre ensemble en paix.....</b>	<b>11</b>

### Langues

*Les langues officielles de l'OMMS sont l'anglais et le français. Le Bureau Mondial du Scoutisme fera en sorte que tous les documents de la Conférence soient disponibles dans les deux langues. Dans la mesure du possible, le Bureau Mondial du Scoutisme essaiera de les rendre également disponibles en arabe et en espagnol. En cas de conflit résultant de l'interprétation de ce document de Conférence ou de tout autre document officiel de l'OMMS, le texte en anglais prévaudra.*

## 2024-G Vers une Conférence Mondiale du Scoutisme réellement inclusive

### Brève explication ou justification du projet de résolution :

- Ce projet de résolution vise à reconsidérer le modèle de la Conférence Mondiale du Scoutisme pour relever le défi de rendre l'événement plus abordable pour les participants.
- Il est essentiel de reconnaître les différentes réalités, y compris les disparités économiques, qui existent dans le monde. Un aspect essentiel à prendre en compte est la situation géographique des participants, car les frais de voyage de certains pays seront inévitablement beaucoup plus élevés en raison de la distance qui les sépare du lieu de la Conférence.
- Il est impératif d'élaborer un système qui tienne compte de ces disparités afin de garantir une participation équitable.
- S'il est essentiel de maintenir la possibilité de participer en ligne, il est important d'en reconnaître les limites. L'expérience en personne offre une interaction plus complète et immersive qui ne peut pas être entièrement reproduite en ligne. Par conséquent, la participation en ligne devrait compléter – et non remplacer – la présence en personne.

### La Conférence,

- notant la dernière résolution de Conférence 2021-06 sur l'évolution de la Conférence et le besoin d'offrir une Conférence Mondiale du Scoutisme plus inclusive, diversifiée et engageante,
  - reconnaissant l'importance pour toutes les Organisations Membres d'être représentées à toute réunion de la Conférence Mondiale du Scoutisme,
  - consciente du fait que les distances géographiques et les défis économiques peuvent empêcher les Organisations Membres d'envoyer leurs représentants en personne aux Conférences Mondiales du Scoutisme,
  - reconnaissant les difficultés économiques auxquelles de nombreux pays continuent à faire face suite à la pandémie de COVID-19,
  - accueillant avec satisfaction des initiatives qui permettent aux Organisations Membres confrontées à des difficultés économiques d'être partiellement représentées à la Conférence Mondiale du Scoutisme par le biais d'une participation en ligne,
  - notant que la participation en ligne ne peut pas être considérée comme une mesure suffisante d'inclusion car elle ne permet pas aux Organisations Membres de bénéficier pleinement de l'expérience de la Conférence Mondiale du Scoutisme,
  - consciente qu'une révision du modèle des événements scouts mondiaux inclut également la nécessité de réfléchir à la manière dont l'OMMS organise ses Conférences Mondiales du Scoutisme,
- ≠ prie instamment le Comité Mondial du Scoutisme d'étudier des modèles alternatifs pour les Conférences Mondiales du Scoutisme qui se traduiraient par des événements moins coûteux (y compris des événements plus courts qui optimisent le temps et les coûts, et l'utilisation de lieux moins coûteux, tels que des centres éducatifs) ;
- ≠ demande que les hôtes proposent une variété d'options d'hébergement comprenant les types d'hébergement les plus divers possibles ;
- ≠ prie le Comité Mondial du Scoutisme d'étudier un système de frais de participation différencié pour la Conférence Mondiale du Scoutisme qui prenne en compte,
- le système actuel de catégorisation des pays ;
  - le système existant pour les participants de moins de 30 ans ;
  - les distances parcourues par les représentants de chaque Organisation Membre ;
  - la possibilité pour les Organisations Membres qui n'inscrivent qu'un seul représentant de payer une participation réduite ;
- ≠ demande que les Organisations Membres continuent à avoir la possibilité de participer en ligne et que la technologie soit régulièrement mise à jour afin d'améliorer la qualité et la portée de l'expérience en ligne.

*Proposé par : Brésil*

*Soutenu par : Argentine*

# Document d'informations de référence

## Préparé par le Bureau Mondial du Scoutisme

Projet de  
résolution  
Information  
s de  
référence

**2024-G**

<b>Titre du projet de résolution :</b>	Vers une Conférence Mondiale du Scoutisme réellement inclusive
<b>Proposé par :</b>	Brésil

### Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution affecte les politiques ou les questions suivantes de l'OMMS/des Organisations Membres :

1. [Règles de procédure interne de la Conférence Mondiale du Scoutisme](#) (2024)
2. Opérations, politiques et procédures du Bureau Mondial du Scoutisme (lignes directrices pour les événements, accords avec les organisations d'accueil, programmes de solidarité, etc.)
3. Catégories de frais de participation aux événements scouts mondiaux des Organisations Nationales ([GLB-C18-2021](#))
4. Stratégie pour les événements de l'OMMS ([Document 8 de la Conférence 2024](#))
5. [Rapport final du groupe de travail sur l'évolution du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et de la Conférence Mondiale du Scoutisme](#)

### Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes dans le cadre de l'examen de ce projet de résolution :

1. [Résolutions de Conférence 1990-24, 1993-24, 2005-12](#) : encourager la participation active et les méthodes de travail engageantes pendant les Conférences Mondiales du Scoutisme
2. [Résolutions de Conférence 2002-11, et 2005-15](#) : coût des Conférences et événements mondiaux du Scoutisme
3. [Résolution de Conférence 2021-06](#) : faire évoluer la Conférence et assurer une Conférence Mondiale du Scoutisme plus inclusive, diversifiée et engageante

### Ressources nécessaires

Afin de mettre en œuvre correctement ce projet de résolution, les ressources suivantes sont jugées nécessaires :

#### Ressources humaines

##### Bénévoles :

- Équipe de cinq à sept bénévoles pour revoir le système de frais de participation à la Conférence Mondiale du Scoutisme (en lien avec le travail de la stratégie pour les événements de l'OMMS).
- En collaboration avec le comité des constitutions et le comité des finances
- Les équipes d'accueil et de préparation de l'OMMS pour les futures Conférences Mondiales du Scoutisme

##### Personnel :

Le personnel du Bureau Mondial du Scoutisme affecté au soutien de la Conférence Mondiale du Scoutisme

- Personnel du Bureau Mondial du Scoutisme : 0,2 équivalent temps plein (durée du projet)

*Il s'agit d'une première estimation des ressources basée sur les opérations actuelles de l'OMMS dans le domaine des événements mondiaux*

#### Ressources financières

Révision du système de frais de participation à la Conférence Mondiale du Scoutisme (30 000 USD)

- Réunions en présentiel
- Consultation des Organisations Membres
- Consultation externe

<i>Ressource externes (experts, formateurs, consultants, etc.) :</i>	
--	--

N/A

## 2024-H Politique mondiale en matière de santé mentale

### Brève explication ou justification du projet de résolution :

- La santé mentale est cruciale pour le bien-être et le développement holistique des jeunes et des adultes dans le Mouvement Scout. Les récents défis mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19, ont mis en évidence le besoin urgent d'un soutien structuré en matière de santé mentale. Le développement d'une politique mondiale en matière de santé mentale contribuera à créer des environnements sûrs et inclusifs, à améliorer les capacités de leadership et les compétences pour la vie, et à favoriser une communauté de soutien au sein du Scoutisme.
- Cette politique jettera les bases pour la création d'outils visant à défendre le bien-être mental au sein du Mouvement Scout en répondant aux besoins à la fois des jeunes et des adultes dans le Scoutisme.
- Cette politique s'aligne sur les Objectif de développement durable des Nations unies, en particulier l'objectif 3, et tire parti de cadres existants d'organisations internationales. Cette politique est cruciale pour veiller à ce que chaque Scout soit résilient, capable et prêt à contribuer de manière positive à sa communauté et au monde.

La Conférence,

- reconnaissant le rôle primordial de la santé mentale dans le bien-être des individus et des sociétés,
- reconnaissant la résolutions de Conférence 1924-14 par laquelle toutes les nations cherchent à donner des jeunes en bonne santé,
- réfléchissant à la résolution de Conférence 2021-04, qui reconnaît que la sécurité, le bien-être mental et les besoins de développement des jeunes sont des priorités placées au cœur de la mission du Scoutisme,
- réaffirmant les principes de la Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance » adoptée par la résolution de Conférence 2017-05,
- reconnaissant les efforts considérables déployés par les organisations internationales pour formuler des politiques en matière de santé mentale, reconnaissant les implications sociales profondes exacerbées par la pandémie de COVID-19,
- reconnaissant l'importance d'aligner les politiques en matière de santé mentale sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'ODD 3 visant à garantir des vies saines et à défendre le bien-être de tous,
- demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme de rédiger une politique mondiale en matière de santé mentale pour le Mouvement Scout,
  - considérant les meilleures pratiques, les recherches et des données internationales sur les problèmes de santé mentale touchant les jeunes et les adultes dans le monde ;
  - en collaboration avec des experts, des organisations et des parties prenantes du domaine de la santé mentale pour formuler des lignes directrices et des stratégies exhaustives pour aborder et défendre la santé mentale dans le Scoutisme.

*Proposé par : Colombie*

*Soutenu par : Brésil*

# Document d'informations de référence

## Préparé par le Bureau Mondial du Scoutisme

Projet de  
résolution  
Information  
s de  
référence  
**2024-H**

<b>Titre du projet de résolution :</b>	2024-H Politique mondiale en matière de santé mentale
<b>Proposé par :</b>	Colombie

### Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution affecte les politiques ou les questions suivantes de l'OMMS/des Organisations Membres :

1. [Les Scouts pour les ODD](#) et en particulier l'initiative pour la santé et le bien-être de l'OMMS
2. [Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance »](#) (2017, et l'annexe 2024)
3. [Politique du Programme des jeunes du Scoutisme Mondial](#) (2014)
4. [Politique mondiale des Adultes dans le Scoutisme](#) (2011)
5. [Stratégie pour le Scoutisme 2024-2033](#)
6. Plan triennal mondial 2024-2027
7. [Stratégie pour les événements de l'OMMS](#) (Document 8 de la Conférence 2024)
8. Travail de promotion et de positionnement en matière de santé et de bien-être réalisé par les représentants des jeunes de l'OMMS

### Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes par rapport à ce projet de résolution :

1. [Résolution de Conférence 1924-14](#) : sur les principes du Scoutisme et donner à chaque nation des citoyens en bonne santé
2. [Résolution de Conférence 1990-16](#) : institutionnalisation de la Convention sur les Droits de l'Enfant
3. [Résolution de Conférence de 2002-07](#) : priant instamment les Organisations Scoutes Nationales (OSN) et l'OMMS d'adopter des politiques pour maintenir les Scouts À l'abri de la maltraitance
4. [Résolution de Conférence de 2017-05](#) : adoption et mise en œuvre de la Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance »
5. [Résolution de Conférence de 2021-04](#) : renforcement d'À l'abri de la maltraitance dans le Mouvement Scout
6. [Amendement constitutionnel 2021](#) (Article V.5.e) : À l'abri de la maltraitance

### Ressources nécessaires

Afin de mettre en œuvre correctement ce projet de résolution, les ressources suivantes sont jugées nécessaires :

#### Ressources humaines

##### Bénévoles :

- Équipe de cinq à sept bénévoles pour créer une politique mondiale en matière de santé mentale
- Bénévoles d'À l'abri de la maltraitance comme parties prenantes pour l'élaboration d'une politique mondiale en matière de santé mentale
- Bénévoles et consultants de l'OMMS qui mettent en œuvre l'initiative de santé et bien-être (*déjà prévu*)
- Représentants des jeunes de l'OMMS (*déjà prévu*)

##### Personnel :

- Personnel du Bureau Mondial du Scoutisme : équivalent de 1 temps plein

*Il s'agit d'une première estimation des ressources basée sur les opérations actuelles de l'OMMS dans le cadre de l'initiative pour la santé et le bien-être de l'OMMS.*

#### Ressources financières

- Rédiger une politique mondiale en matière de santé mentale (30 000 USD)
- Réunions en présentiel
  - Consultation des Organisations Membres
  - Consultation externe

*L'initiative de l'OMMS sur la santé et le bien-être est sur le point d'être lancée et les éléments ci-dessous sont déjà prévus dans le cadre du budget du plan triennal mondial 2024-2027 (voir [projet de résolution 2024-D](#)).*

- Renforcement des capacités des Organisations Membres, lancement des



<p><i>Ressource externes (experts, formateurs, consultants, etc.) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec le FNUAP, l'OMS et la FAO pour le renforcement des capacités continu dans le domaine de la santé et du bien-être.</li> <li>- Collaboration avec d'autres partenaires externes en matière de mobilisation des ressources pour la création et la mise en œuvre de campagnes, de défis et d'autres programmes.</li> </ul>	<p><i>défis de l'initiative sur la santé et le bien-être auprès des Organisations Membres et campagnes sur les réseaux sociaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Autres coûts associés aux consultations fournies par l'OMMS aux Organisations Membres à travers les services de l'OMMS.</i></li> </ul>
--	---

## 2024-I Encourager la prévention de la violence de genre

### Brève explication ou justification du projet de résolution :

- Les jeunes doivent recevoir les moyens de mener par l'exemple pour défendre un monde plus juste. En tant que principale mouvement de jeunesse d'éducation non formelle du monde, le Scoutisme détient une position unique pour aborder les inégalités des genres, dont la violence de genre, en fixant des normes strictes à tous les niveaux.
- Prévenir la violence de genre est essentiel pour le bien-être et le développement des individus et des communautés. La violence de genre sappe la dignité et les droits des individus et elle perpétue les cycles d'inégalité et d'injustice. En s'attaquant à ce problème et en défendant l'égalité des genres, le Scoutisme peut aider à créer des sociétés plus inclusives, justes et pacifiques.
- En prônant l'égalité des genres et la prévention de la violence, le Scoutisme renforce davantage son engagement envers ses propres valeurs de base de respect, d'intégrité et de solidarité. Les Organisations Membres doivent également offrir des espaces sûrs pour tous les membres et mettre en place des environnements dans lesquels les jeunes peuvent apprendre à collaborer et se respecter les uns les autres. Donner la priorité à la prévention de la violence de genre permet au Scoutisme de remplir sa mission d'autonomisation des jeunes, contribuant à un monde plus juste et équitable.

La Conférence,

- rappelant les résolutions de Conférence 1996-05 et 1999-04 sur l'égalité des genres dans le Mouvement Scout,
- rappelant les principes fondamentaux d'égalité, de respect et de dignité contenus dans la Promesse et la Loi scout,
- reconnaissant l'effet nuisible et généralisé de la violence de genre sur les individus et les communautés dans le monde,
- reconnaissant la responsabilité du Mouvement Scout de favoriser un environnement sûr et inclusif pour tous les membres,
- affirmant l'engagement du Mouvement Scout envers le respect des droits humains et la promotion de l'égalité des genres,
- encourage l'intégration de l'éducation et la formation à la prévention de la violence de genre au sein d'À l'abri de la maltraitance ;
- demande aux Organisations Membres de créer des programmes des jeunes mixtes qui favorisent l'égalité des genres et les identités de genre positives dans le Scoutisme, en soulignant l'importance de remettre en question les stéréotypes de genre nuisibles et en encourageant les relations respectueuses entre jeunes et adultes ;
- prie le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme de,
  - rédiger des conseils et créer des ressources, pour les Organisations Membres, qui étayent les initiatives de prévention de la violence de genre, notamment en ajoutant du contenu à la politique mondiale « À l'abri de la maltraitance » ;
  - donner la priorité à la prévention de la violence de genre dans les programmes et activités scout ;
  - surveiller les progrès de la mise en œuvre de cette résolution de Conférence et faire rapport des résultats ;
  - établir des partenariats avec des parties prenantes pertinentes pour améliorer les efforts de prévention et de réponse à la violence de genre ;
  - participer activement aux campagnes internationales portant sur la violence de genre pour sensibiliser sur la question et amplifier l'impact de ces initiatives mondiales au sein du Mouvement Scout.

*Proposé par : Colombie*

*Soutenu par : Uruguay, Mexique*

# Document d'informations de référence

## Préparé par le Bureau Mondial du Scoutisme

**Projet de  
résolution  
Information  
s de  
référence**

**2024-I**

<b>Titre du projet de résolution :</b>	Encourager la prévention de la violence de genre
<b>Proposé par :</b>	Colombie

### Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution affecte les politiques ou les questions suivantes de l'OMMS/des Organisations Membres :

1. [Note de synthèse de l'OMMS – Diversité & Inclusion](#) (2017)
2. [Outil d'autoévaluation pour l'égalité des genres](#)
3. [Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance »](#) (2017, et l'annexe 2024)
4. [Politique du Programme des jeunes du Scoutisme Mondial](#) (2014)
5. [Politique mondiale des Adultes dans le Scoutisme](#) (2011)
6. [Stratégie pour le Scoutisme 2024-2033](#)
7. Plan triennal mondial 2024-2027
8. Travail et positionnement vis-à-vis de la défense de l'égalité des genres par les représentants des jeunes de l'OMMS

### Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes par rapport à ce projet de résolution :

1. [Résolutions de Conférence 1977-19, 1990-16 et 2014-12](#) : affirmant le soutien de l'OMMS à la déclaration des droits de l'Homme des Nations unies, elle institutionnalise la Convention des droits de l'enfant et le Scoutisme et les droits humains
2. [Résolutions de Conférence 1996-05 et 1999-04](#) : au sujet de la représentation et du soutien équitable des femmes et des hommes dans l'OMMS et approuvant des politiques sur les filles et les garçons ainsi que les femmes et les hommes dans le Mouvement Scout
3. [Résolutions de Conférence 2002-07, 2017-05 et 2021-04](#) : appelant les OSN et l'OMMS à adopter des politiques pour maintenir les Scouts à l'abri de la maltraitance, adoptant la politique mondiale « À l'abri de la maltraitance » et renforçant À l'abri de la maltraitance dans le Mouvement Scout
4. [Amendement constitutionnel 2021](#) (Article V.5.e) : À l'abri de la maltraitance

### Ressources nécessaires

Afin de mettre en œuvre correctement ce projet de résolution, les ressources suivantes sont jugées nécessaires :

#### Ressources humaines

##### Bénévoles :

- Équipe de 5 à 7 bénévoles pour aider à créer des ressources pour le travail de diversité et d'inclusion, y compris l'égalité des genres (*déjà prévu*)
- Consultants de l'OMMS pour aider les Organisations Membres à renforcer leurs capacités dans le domaine de l'égalité des genres (*déjà prévu*)
- Représentants des jeunes de l'OMMS (*déjà prévu*)
- Bénévoles d'À l'abri de la maltraitance pour réviser la Politique mondiale « À l'abri de la maltraitance »

##### Personnel :

- Personnel du Bureau Mondial du Scoutisme : équivalent de deux temps pleins

Il s'agit d'une première estimation des ressources basée sur les opérations actuelles de l'OMMS au niveau mondial dans le domaine d'À l'abri de la maltraitance et de la diversité et de l'inclusion sur la question de la violence de genre.

#### Ressources financières

*Travailler à la prévention de la violence de genre est un élément clé des services d'À l'abri de la maltraitance et de la diversité et l'inclusion, les ressources ci-dessous sont déjà prévues dans le cadre du budget du plan triennal mondial 2024-2027 (voir le [projet de résolution 2024-D](#)).*

- Création de ressources
- Renforcement des capacités des Organisations Membres et campagnes sur les réseaux sociaux
- Autres coûts associés aux consultations fournies par l'OMMS aux Organisations Membres à travers les services de l'OMMS

*Ressource externes (experts, formateurs, consultants, etc.)*

:

- Coopération avec des partenaires et des experts externes pour renforcer continuellement les efforts de l'OMMS pour l'égalité des genres, en particulier pour mettre fin à la violence de genre et pour s'aligner sur les meilleures pratiques internationales.

## 2024-J Vivre ensemble en paix

### Brève explication ou justification du projet de résolution :

- Ce projet de résolution est essentiel pour renforcer notre engagement envers la paix et l'éducation, en permettant aux jeunes de développer les compétences nécessaires pour devenir des citoyens engagés et constructifs. Elle s'aligne avec les objectifs des résolutions de Conférence précédentes et les initiatives mondiales, telles que la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, consolidant ainsi le rôle du Scoutisme dans la promotion d'une culture du vivre-ensemble en paix à travers le monde.

La Conférence,

- reconnaissant que le Scoutisme permet la formation de citoyennes et de citoyens pleinement engagés dans la communauté et œuvrant à la construction d'un monde meilleur,
- Réaffirmant la promesse de paix du Mouvement Scout, partie intégrante de sa responsabilité en tant que premier mouvement éducatif de jeunesse dans le monde,
- Rappelant les résolutions de Conférence 1988-08, 2005-23, 2008-28, 2011-16, 2014-12, 2014-13, 2017-08 et 2021-10 sur l'éducation et le leadership pour la paix,
- reconnaissant la résolution A/RES/72/130 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée à l'unanimité des 193 états membres, proclamant le 16 mai de chaque année Journée internationale du vivre-ensemble en paix,
- invite toutes les Organisations Membres à célébrer la Journée internationale du vivre-ensemble en paix le 16 mai de chaque année ;
- Encourage les rencontres innovantes nationales et internationales pour renforcer le leadership et les compétences visant à parvenir à une représentation inclusive des jeunes dans les domaines de la prévention et de la résolution de conflit et de la construction de la paix ;
- invite toutes les Organisations Membres à intégrer l'éducation à la culture de paix dans leurs programmes afin d'établir une paix politique, sociale, et économique pour le bien-être de l'humanité et de développer chez les jeunes des compétences et comportements favorisant le vivre-ensemble en paix ;
- Demande au Comité Mondial du Scoutisme de développer et mettre en avant des ressources à destination des Organisations Membres pour les aider à mettre en œuvre les principes de l'inclusion des jeunes aux efforts de construction de la paix.

*Proposé par : Madagascar*

*Soutenu par : Sénégal*

# Document d'informations de référence

## Préparé par le Bureau Mondial du Scoutisme

Projet de  
résolution  
Information  
s de  
référence  
**2024-J**

<b>Titre du projet de résolution :</b>	Vivre ensemble en paix
<b>Proposé par :</b>	Madagascar

### Implications en matière de politiques

Ce projet de résolution affecte les politiques ou les questions suivantes de l'OMMS/des Organisations Membres :

1. [Les Scouts pour les ODD](#), en particulier l'initiative des Messagers de la Paix
2. [Politique du Programme des jeunes du Scoutisme Mondial](#) (2014)
3. [Lignes directrices pour l'action humanitaire](#)
4. [Stratégie pour le Scoutisme 2024-2033](#)
5. Plan triennal mondial 2024-2027
6. Travail et positionnement vis-à-vis de la promotion de la paix par les représentants des jeunes de l'OMMS

### Contexte historique

Les résolutions, décisions ou propositions historiques suivantes sont pertinentes par rapport à ce projet de résolution :

1. [Résolutions de Conférence 1977-19, 1988-08 et 2014-12](#) : Charte des droits humains, déclaration universelle des droits de l'Homme, Scoutisme et droits humains
2. [Résolutions de Conférence 1985-05, 1988-07, 1996-13 et 2021-10](#) : paix et compréhensions entre humains, éducation à la paix et compréhensions entre humains, paix, leadership pour la paix
3. [Résolution de Conférence 1983-04, 2008-20 et 2014-13](#) : éducation à la paix, éducation pour la paix, éducation à la paix dans le Scoutisme
4. [Résolution de Conférence 1990-15 et 1999-18](#) : Journée internationale de la paix (21 septembre), année internationale pour la culture de la paix
5. [Résolutions de Conférence 2005-23, 2008-28, 2011-16 et 2017-08](#) : partenariat avec les Nations unies, relations extérieures du Scoutisme, jeunesse, paix et sécurité dans les relations extérieures, agenda 2030 pour le développement durable

### Ressources nécessaires

Afin de mettre en œuvre correctement ce projet de résolution, les ressources suivantes sont jugées nécessaires :

Ressources humaines	Ressources financières
<p><b>Bénévoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles et consultants de l'OMMS qui mettent en œuvre l'initiative des Messagers de la Paix de l'OMMS (<i>déjà prévu</i>)</li> <li>- Représentants des jeunes de l'OMMS (<i>déjà prévu</i>)</li> </ul>	<p><i>L'initiative des Messagers de la Paix de l'OMMS est bien établie, les ressources ci-dessous sont déjà prévues dans le budget pour le plan triennal mondial 2024-2027 (voir <a href="#">projet de résolution 2024-D</a>).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des Organisations Membres, lancement des défis de l'initiative des Messagers de la Paix auprès des Organisations Membres et campagnes sur les réseaux sociaux</li> <li>- Autres coûts associés aux consultations fournies par l'OMMS aux Organisations Membres à travers les services de l'OMMS</li> </ul>
<p><b>Personnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel du Bureau Mondial du Scoutisme : équivalent de 1,5 temps plein</li> </ul> <p><small><i>Il s'agit d'une première estimation des ressources basée sur les opérations actuelles de l'OMMS dans le cadre de l'initiative des Messagers de la Paix de l'OMMS.</i></small></p>	
<p><b>Ressource externes (experts, formateurs, consultants, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec KAICIID pour organiser le renforcement des capacités continu dans le domaine du dialogue pour la paix</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"><li>- Collaboration avec d'autres partenaires externes en matière de mobilisation des ressources pour la création et la mise en œuvre de campagnes, de défis et d'autres programmes.</li></ul>	
--	--